



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SynPower™ FE 5W30  
Huile moteur synthétique

Code du produit : 722699

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Huile pour moteur, engrenages et lubrification.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global  
Operations  
Wieldrechtseweg 39  
3316 BG Dordrecht  
Pays-Bas

Téléphone : +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec  
le CSR local

Adresse e-mail de la  
personne responsable de  
FDS : SDS@valvolineglobal.com

Société : KRAUTLI (SCHWEIZ) AG  
BADENERSTRASSE 41  
8104 WEININGEN  
Suisse

Téléphone : Tel 0041 44 439 66 25

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou appeler le SAMU en composant le 145, +41 1  
251 51 51(international)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis.

##### Étiquetage supplémentaire

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH208 Contient C14-16-18 Alkyl phenol, Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex.

Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Classification	Concentration
--------------	---------	----------------	---------------



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

	No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement		(% w/w)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée	64742-54-7 265-157-1 649-467-00-8 01-2119484627-25-xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 70 - < 90
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée	72623-87-1 276-738-4 649-483-00-5 01-2119474889-13-xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée	64742-65-0 265-169-7 649-474-00-6 01-2119471299-27-xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée	64742-70-7 265-174-4 649-477-00-2	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée	64742-56-9 265-159-2 649-469-00-9	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 10
C14-16-18 Alkyl phenol	Non attribuée 931-468-2 01-2119498288-19-xxxx	Skin Sens. 1B; H317 STOT RE 2; H373 (Foie)	>= 1 - < 10
bis(dithiophosphate) de zinc et de bis(O,O-diisooctyle)	28629-66-5 249-109-7 01-2119953278-28-xxxx	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411	>= 1 - < 2,5
Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex	Non attribuée 457-320-2 01-0000019337-66-xxxx	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 0,1 - < 0,25



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- |                                 |   |  |
|---------------------------------|---|--|
| Conseils généraux               | : | S'éloigner de la zone dangereuse.<br>Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.<br>Ne pas laisser la victime sans surveillance.   |
| En cas d'inhalation             | : | En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec la peau  | : | En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.   |
| En cas de contact avec les yeux | : | Enlever les lentilles de contact.<br>Protéger l'oeil intact.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.   |
| En cas d'ingestion              | : | Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.<br>Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- |           |   |  |
|-----------|---|--|
| Symptômes | : | Les symptômes causés par une réaction allergique peuvent être immédiats ou différés jusqu'à plusieurs heures après l'exposition. |
|-----------|---|--|

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- |            |   |   |
|------------|---|---|
| Traitement | : | Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.<br>Traiter de façon symptomatique. |
|------------|---|---|



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Molybdenum polysulfide long	457-320-2	TWA	10 mg/m3	SUPLR EXP



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

chain alkyl dithiocarbamate complex				
---	--	--	--	--

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
bis(dithiophosphate) de zinc et de bis(O,O-diisooctyle)	Station de traitement des eaux usées	3 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,21 mg/kg
	Sédiment marin	0,021 mg/kg
	Sol	0,04 mg/kg

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : néoprène, caoutchouc nitrile  
Délai de rupture : >= 240 min  
Épaisseur du gant : >= 0,35 mm  
Directive : L'équipement doit être conforme à l'EN 374

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.  
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.  
Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

Protection respiratoire : concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liquide  
Couleur : ambre  
Odeur : huileux  
Seuil olfactif : Donnée non disponible

Point d'écoulement : < -39,00 °C

Point/intervalle d'ébullition : > 225,00 °C

Inflammabilité : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Point d'éclair : 208 °C  
Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 53,4 mm<sup>2</sup>/s (40 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

Pression de vapeur	:	25 hPa Pression de vapeur calculée
Densité relative	:	env. 0,852
Densité	:	0,8486 gcm <sup>3</sup> (15,6 °C)
Masse volumique apparente	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	:	
Taille des particules	:	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Non applicable

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Des bases fortes  
Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

##### Composants:

**Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 5,58 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

**Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

**Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 (Rat): > 5,53 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

### C14-16-18 Alkyl phenol:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

### Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

#### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Evaluation	: Légère irritation passagère
Résultat	: Légère irritation passagère



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

### Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:

Résultat : Légère irritation passagère

### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Espèce : Lapin  
Résultat : Légère irritation passagère

### C14-16-18 Alkyl phenol:

Méthode : OCDE ligne directrice 431  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### bis(dithiophosphate) de zinc et de bis(O,O-diisooctyle):

Résultat : Irritation de la peau

### Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex:

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Produit:

Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

#### Composants:

### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Evaluation : Légère irritation passagère  
Résultat : Légère irritation passagère



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

### Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:

Résultat : Légère irritation passagère

### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Espèce : Lapin  
Résultat : Légère irritation passagère

### C14-16-18 Alkyl phenol:

Espèce : Lapin  
Résultat : Légère irritation passagère

### bis(dithiophosphate) de zinc et de bis(O,O-diisooctyle):

Résultat : Corrosif

### Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex:

Espèce : Lapin  
Résultat : Légère irritation passagère

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

#### Produit:

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Remarques : Basé sur des produits similaires

#### Composants:

### Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:

Type de Test : Test de Buehler  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Type de Test : Test de Buehler  
Espèce : Cochon d'Inde



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406

### C14-16-18 Alkyl phenol:

Type de Test : Dosage dans les ganglions lymphatiques locaux  
Espèce : Souris  
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.  
Méthode : OCDE ligne directrice 429

### bis(dithiophosphate) de zinc et de bis(O,O-diisooctyle):

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex:

Type de Test : Test de Maximalisation  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### C14-16-18 Alkyl phenol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif

#### Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Résultat: négatif

### Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

**Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

**Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

**Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

**Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

### **Toxicité pour la reproduction**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Composants:**

#### **C14-16-18 Alkyl phenol:**

Organes cibles : Foie  
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.

### **Toxicité par aspiration**

N'est pas classé en raison du manque de données.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

### Composants:

**Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée:**

|| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:**

|| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

|| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Huiles paraffiniques lourdes (pétrole), déparaffinage catalytique; huile de base — non spécifiée:**

|| Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

|| La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée:**

Toxicité pour les poissons	:	<b>LL50 (Poisson): &gt; 100 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>96 h</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	<b>EL50 (Invertébrés aquatiques): &gt; 10.000 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>48 h</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	<b>EL50 (Les algues): &gt; 100 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>72 h</b>
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	<b>NOEC: 10 mg/l</b> Espèce: <b>Poisson</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	<b>NOEC: 10 mg/l</b> Espèce: <b>Invertébrés aquatiques</b>

##### **Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:**

Toxicité pour les poissons	:	<b>LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): &gt; 100 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>96 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE ligne directrice 203</b> Remarques: <b>Aucune toxicité à la limite de solubilité</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	<b>EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): &gt; 10.000 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>48 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 202</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	<b>NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): &gt;= 100 mg/l</b> Point final: <b>Inhibition de la croissance</b> Durée d'exposition: <b>72 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b>



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

	Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 201</b>
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: <b>NOELR: <math>\geq</math> 1.000 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>14 jr</b> Espèce: <b>Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: <b>NOEL: 10 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>21 jr</b> Espèce: <b>Daphnia (Daphnie)</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 211</b>

### Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:

Toxicité pour les poissons	: <b>LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): <math>&gt;</math> 100 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>96 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE ligne directrice 203</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: <b>EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): <math>&gt;</math> 10.000 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>48 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 202</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: <b>NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): <math>\geq</math> 100 mg/l</b> Point final: <b>Inhibition de la croissance</b> Durée d'exposition: <b>72 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 201</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: <b>NOEL: 10 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>21 jr</b> Espèce: <b>Daphnia magna (Grande daphnie )</b> Type de Test: <b>Essai en semi-statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 211</b>

### C14-16-18 Alkyl phenol:

Toxicité pour les poissons	: <b>CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): <math>&gt;</math> 100 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>96 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b>
----------------------------	--



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

	Substance d'essai: <b>WAF</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: <b>CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): &gt; 100 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>48 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 202</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: <b>CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): &gt; 100 mg/l</b> Point final: <b>Inhibition de la croissance</b> Durée d'exposition: <b>72 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b>

### bis(dithiophosphate) de zinc et de bis(O,O-diisooctyle):

Toxicité pour les poissons	: <b>CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 3,8 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>96 h</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: <b>CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 510 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>48 h</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: <b>CE50 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 410 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>72 h</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: <b>NOEC: 0,4 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>21 jr</b> Espèce: <b>Daphnia magna (Grande daphnie )</b>

### Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex:

Toxicité pour les poissons	: <b>CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 94,8 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>96 h</b> Type de Test: <b>Essai en semi-statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE ligne directrice 203</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: <b>EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 50 mg/l</b> Durée d'exposition: <b>48 h</b> Type de Test: <b>Essai en statique</b> Substance d'essai: <b>WAF</b> Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 202</b>
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: <b>NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 4,05 mg/l</b> Point final: <b>Inhibition de la croissance</b> Durée d'exposition: <b>72 h</b>



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

	Type de Test: <b>Essai en statique</b>
	Substance d'essai: <b>WAF</b>
	Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 201</b>
	Remarques: <b>Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.</b>
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: <b>NOELR: 100 mg/l</b>
	Durée d'exposition: <b>21 jr</b>
	Espèce: <b>Daphnia magna (Grande daphnie )</b>
	Type de Test: <b>Essai en semi-statique</b>
	Substance d'essai: <b>WAF</b>
	Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 211</b>

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

**Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base — non spécifiée:**

Biodégradabilité	: Résultat: <b>Difficilement biodégradable.</b>
	Biodégradation: <b>2 - 4 %</b>
	Durée d'exposition: <b>28 jr</b>
	Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 301 B</b>

**Distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant; huile de base — non spécifiée:**

Biodégradabilité	: Résultat: <b>Intrinsèquement biodégradable.</b>
	Biodégradation: <b>31 %</b>
	Durée d'exposition: <b>28 jr</b>
	Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 301 B</b>

#### **C14-16-18 Alkyl phenol:**

Biodégradabilité	: Résultat: <b>Facilement biodégradable.</b>
	Remarques: <b>Avis d'expert</b>

#### **Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex:**

Biodégradabilité	: Résultat: <b>Difficilement biodégradable.</b>
	Biodégradation: <b>23 %</b>
	Durée d'exposition: <b>28 jr</b>
	Méthode: <b>OCDE Ligne directrice 301 B</b>
	Remarques: <b>Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.</b>



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **C14-16-18 Alkyl phenol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 7,2

##### **Molybdenum polysulphide long chain alkyl dithiocarbamate complex:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 5,1  
Méthode: OCDE ligne directrice 107

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

- fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.
- Code des déchets : Le code de déchets doit être attribué par une discussion entre l'utilisateur et l'entreprise de traitement de déchets.  
Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:  
13 02 06, huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

- ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA\_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA\_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse  
IATA\_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

### 14.4 Groupe d'emballage

ADN	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA_P (Passager)	:	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) :

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs  
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) :

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)  
Classe de pollution de l'eau :

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

AIIC : N'est pas en conformité avec l'inventaire



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
ENCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

#### Inventaires

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H373	:	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	:	Danger par aspiration
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

SUPLR EXP : répétée  
: Lignes directrices relatives à l'exposition recommandées par le fournisseur  
SUPLR EXP / TWA : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Informations internes : 000000098054



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006,  
tel que modifié par le règlement de la  
Commission (UE) 2020/878

SynPower™ FE 5W/30 Huile moteur synthétique

Version: 5.0

Date de révision: 01.07.2024

Date d'impression: 06/02/2025

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR